This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Rigaud - Discours - 1802

Educ
1018
8

Educ 1018.8

HARVARD COLLEGE LIBRARY

BOUGHT FROM THE INCOME OF THE FUND
BEQUEATHED BY
PETER PAUL FRANCIS DEGRAND
(1787-1855)
OF BOSTON

FOR FRENCH WORKS AND PERIODICALS ON THE EXACT SCIENCES
AND ON CHEMISTRY, ASTRONOMY AND OTHER SCIENCES
APPLIED TO THE ARTS AND TO NAVIGATION

DISCOURS

PRONONCÉ

LE PREMIER VENDÉMIAIRE AN XI,

JOUR DE LA DISTRIBUTION DES PRIX
DE L'ÉCOLE CENTRALE
DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT;

Par le Citoyen CYRILLE RIGAUD,

Bibliothécaire et Professeur à cette École.

A MONTPELLIER,
De l'Imprimerie de la Veuve de Jean MARTEL aîné,
rue St. Firmin, plan Duché, N.° 94.

AN XI (1802).

Educ 1018.8
✓
HARVARD COLLEGE
Jan 24. 1935
LIBRARY
Degrand fund

DISCOURS

PRONONCÉ

LE PREMIER VENDÉMIAIRE AN ONZE;

Le jour de la distribution des prix de l'École Centrale du Département de l'Hérault;

Par le Citoyen CYRILLE RIGAUD,
Bibliothécaire et Professeur à cette École.

CITOYENS,

C'est aujourd'hui que commence la onzième année de la République, et ces onze années ont offert des événemens extraordinaires qui se sont succédés avec une telle rapidité, que la postérité pourra croire qu'on a resserré dans ce court espace d'années l'histoire de plusieurs siècles. Si un citoyen paisible, qui, après avoir été aux extrémités de la terre pour se mettre à l'abri des commotions violentes dont il aurait été témoin dans les premières années de notre révolution, revoyait actuellement le pays qu'il avait fui, et que, surpris de notre

heureuse tranquillité, il demandât la cause d'un changement si subit, nous nous empresserions de lui dire: un homme s'est élevé au milieu de tous les autres, et après avoir tiré de la guerre le seul avantage qui la rend excusable aux yeux du philosophe, celui de conquérir la paix, il a semé, dans la ruine et la dévastation, les germes de la raison, des sciences et de l'humanité; et le bonheur commence à poindre. Que ce génie heureux, s'écrierait ce citoyen, soit long-temps l'instrument de votre bonheur! et puisque vous avez été réduits à devoir votre salut à un seul homme, félicitez-vous que ce soit à lui.

Le renouvellement de l'année est marqué cette fois par un événement d'un intérêt particulier. L'administration du canton et celle de la commune de Montpellier dotent une citoyenne et la donnent en mariage au citoyen Daumas, natif de Montpellier: ce brave militaire qui a fait les campagnes des Pyrénées-Orientales et de l'Italie, a été blessé au siége, c'est-à-dire à la prise de Mantoue; car assiéger et prendre sont devenus synonymes, grâce à nos braves soldats. Forcé de quitter l'armée, il

s'est retiré à Montpellier, lieu de sa naissance; et comme le chemin de l'honneur ne conduit pas toujours à la fortune, il a vécu du fruit d'un travail honnête et peu lucratif. Les administrations du canton et de la commune de Montpellier, voulant donner à ce brave militaire une preuve de reconnaissance et d'estime, lui ont choisi une épouse, la plus agréable récompense à laquelle, après l'honneur, doive aspirer un militaire. Puisse-t-il raconter un jour à ses enfans et ses combats et nos succès! Puisse-t-il leur inspirer son dévouement pour sa patrie! mais puissent ses enfans ne pas trouver des occasions aussi terribles de le manifester!

Une révolution plus paisible que ne le sont les révolutions politiques, se prépare lentement en France depuis quelques années: elle a pour base l'instruction, et pour but de mettre l'amour-propre à contribution pour le faire servir au bonheur et à l'amélioration de l'espèce humaine. Six années se sont écoulées depuis que le Gouvernement a, sous le nom d'Écoles centrales, formé des établissemens consacrés à l'enseignement public. A compter de cette époque, les Professeurs de l'École de Mont-

pellier ont réuni leurs efforts pour remplir la tâche difficile et pénible qui leur était imposée : ils se sont d'autant plus empressés de seconder, à cet égard, les vues du Gouvernement, que le vieux et gothique édifice de l'instruction publique avait été détruit sans qu'on eut rien mis à la place jusqu'à la loi du 3 brumaire an IV, ce qui avait laissé, dans la carrière de l'éducation, une lacune qui serait alarmante, si la guerre n'avait fait des héros de ceux de nos jeunes français dont l'étude aurait pu faire des citoyens instruits.

Ceux qui ne cessent de conspirer contre l'amélioration de l'espèce humaine, persuadés que le meilleur moyen de tenir les hommes dans l'asservissement, c'est de les tenir dans l'ignorance, ont attaqué jusqu'à présent les Écoles centrales avec un acharnement qui n'a pas sa source dans l'amour des sciences : ils vantent avec complaisance l'ancienne méthode d'instruction, contre laquelle s'est élevé, depuis plus d'un demi siècle, tout ce qui s'est trouvé en Europe de gens instruits et qui, par système ou par état, ne se croyaient pas intéressés à s'opposer aux progrès de la raison.

« J'en appelle, » disait en 1764 La Chalotais, Procureur général au ci-devant Parlement de Bretagne, » à l'expérience et au témoignage des gens instruits, de ceux même qui, par préjugé, soutiendraient la méthode ordinaire. Les connaissances qu'on acquiert au collége, peuvent-elles s'appeler des connaissances? Que sait-on après dix années qu'on y emploie, soit à se préparer à y entrer, soit à se fatiguer dans le cours des différentes classes? Sait-on même la seule chose qu'on y a étudiée, les langues, qui ne sont que des instruments pour frayer la route des sciences? A l'exception d'un peu de latin qu'il faut étudier de nouveau si l'on veut faire quelque usage de cette langue, la jeunesse est intéressée à oublier, en entrant dans le monde, tout ce que ses prétendus instituteurs lui ont appris. Est-ce là le fruit que la Nation devrait tirer de dix années du travail le plus assidu? »

Ce n'est donc pas d'aujourd'hui seulement qu'on a désiré, dans l'instruction, un changement qui fit cesser cette contradiction ridicule et nuisible qui existait entre l'éducation publique et l'éducation

particulière ; entre ce qu'on apprenait dans les colléges et ce qu'on est obligé de savoir en entrant dans le monde. Un nouveau plan d'éducation fesait donc, depuis long-temps, l'objet du vœu général lorsque les Écoles centrales ont été établies. Plusieurs ont déjà rempli l'idée avantageuse qu'on s'était formée de leur utilité ; et si toutes n'ont pas eu d'abord à se féliciter des mêmes succès, c'est qu'elles avaient besoin de quelques années d'existence, soit pour former des élèves qui pussent offrir la preuve du succès de ces établissemens, soit pour laisser à certains hommes le temps de se défaire des préjugés défavorables qu'on leur avait inspirés contre tout ce qui ne ressemble pas à ce qui n'est plus ; soit enfin pour être à portée de connaître, par l'expérience, le meilleur de tous les juges, si quelques changemens dans l'organisation des études ne suffirait pas pour faire des Écoles centrales d'excellens foyers d'instruction.

Ces idées avaient souvent frappé les Professeurs de cette École, lorsque celle de l'Oise nous adressa le nouveau plan d'études qu'elle avait adopté : ce plan nous parut d'autant mieux en-

tendu, qu'en laissant aux Écoles centrales leur organisation primitive, l'enseignement s'y trouvait disposé de manière que les jeunes-gens étaient occupés toute la journée, et que l'étude des langues anciennes, divisée en quatre classes progressives dirigées par un pareil nombre de Professeurs, offrait aux élèves des moyens d'instruction adaptés à leur âge et à leurs connaissances. Les Professeurs de l'Hérault s'empressèrent d'adopter les principales bases de ce plan, et quatre d'entr'eux se chargèrent en conséquence de ces quatre nouvelles classes. Les Professeurs de Mathématiques, de Physique et Chimie, d'Histoire naturelle, d'Idéologie et Logique, d'Histoire, de Législation et de Dessin, ont redoublé de zèle et ont contribué à l'amélioration de l'enseignement.

On ne s'étonnera pas sans doute de l'importance attachée à l'étude des langues grecque et latine; il nous suffira de dire qu'elles ont pour nous, depuis dix ans, un mérite de plus que celui d'avoir été le langage du génie, c'est celui d'avoir été le langage de la liberté.

Il ne nous est pas permis de parler des bons effets

de la nouvelle organisation que nous avons adoptée; mais nous ne saurions passer sous silence, parce qu'il importe au public de le savoir, que le nombre des élèves a été bien plus considérable cette année que les années précédentes, et qu'ils ont, pour la plupart, récompensé nos soins par le succès.

Le Gouvernement, qui a été une fois fort de la force d'un seul, mais qui ne veut et ne doit l'être à l'avenir que de la force de tous, a senti le besoin qu'il avait d'hommes instruits pour seconder ses vues de régénération, et il s'est occupé tout récemment encore de l'instruction publique. D'après une loi du 11 floréal an X, il sera établi, dans un nombre déterminé de villes, des Lycées et des Pensionnats où seront enseignées les Langues anciennes, la Rhétorique, la Logique, la Morale, les Élémens des Sciences Mathématiques, etc. Il était important, pour la ville de Montpellier, et pour le Lycée lui même, qu'un de ces établissemens y fut formé. Une École de Médecine, qui ferait de cette ville la patrie adoptive d'Hippocrate, si cet homme extraordinaire pouvait être rendu au monde, des Professeurs célèbres qui ont attiré, pendant

plusieurs siècles, et attirent actuellement plus que jamais dans cette commune, un corps nombreux de jeunes élèves formé de l'élite de diverses nations, et pour qui les sciences qu'on doit professer aux Lycées sont indispensables; un cabinet de physique, l'un des plus riches de la France après ceux de Paris; un cabinet d'histoire naturelle et une serre tout récemment construite dans le jardin de l'École centrale; une population considérable et un sol préparé depuis long-temps pour faire fructifier tous les germes de l'instruction; un grand nombre de citoyens propres à remplir les vues du Gouvernement sur cet objet; un local vaste, consacré depuis plus d'un demi siècle à l'instruction publique, et déjà prêt à recevoir les élèves : tout concourt à prouver la nécessité de l'établissement d'un Lycée dans cette commune, et à répondre du succès. Il y a tout lieu d'espérer que ces établissemens amèneront, dans cette partie de l'éducation, une révolution paisible. L'ignorance et le vice ont assez fait de mal au monde, il est temps que l'instruction vienne le réparer. La méchanceté, a dit un philosophe, sera réduite à l'im-

puissance de mal faire, lorsqu'elle n'aura plus l'ignorance pour appui. J'ignore si je me fais illusion, mais il me semble voir s'organiser le bonheur public. Loin de moi ces hommes à sinistres présages qui, toujours mécontens du présent, tremblent pour l'avenir et jettent un œil de pitié sur leur patrie. Quant à moi, lorsque je fais attention à ces efforts qui paraissent au-dessus de l'humanité; à ces succès au-dessus de toute vraisemblance; à ces traits de génie et de grandeur au-dessus de tout ce que l'histoire raconte des plus illustres nations; à ces braves soldats toujours victorieux, lorsque les généraux ont voulu vaincre; à cet homme extraordinaire qui nous est apparu comme ces feux qu'on voit sur les vaisseaux annoncer le calme au milieu de la tempête: j'oublie les chocs inséparables des grands événemens; un avenir heureux s'ouvre devant moi; je crois aux miracles de la liberté et je m'enorgueillis d'être Français.

Tout concourt à prouver la sollicitude du Gouvernement pour ceux qui veulent entrer dans la carrière des sciences; et il en a donné, à ce Département en particulier, une bien grande preuve,

en investissant du pouvoir de la Préfecture, un citoyen instruit, dont la tête et le cœur sont toujours en activité pour tout ce qui intéresse le bien public, et qui a le rare mérite de s'attirer la confiance et l'attachement de ses administrés, quoique revêtu d'une grande autorité. Peut-être sa modestie me saura-t-elle mauvais gré d'avoir osé dire un mot à sa louange; mais pourquoi ne dirais-je pas ce que tout le monde pense? est-ce ma faute à moi si la vérité devient un éloge!

Le Gouvernement a déjà fait et se propose de faire encore pour l'instruction, c'est-à-dire, pour vous, jeunes élèves, tout ce qui peut contribuer à faciliter l'étude des sciences. Mettez ses bienfaits à profit; n'oubliez pas que la tête ne saurait rester vide; il faut que l'instruction s'y trouve pour que l'erreur n'y entre pas. Le temps n'est plus où, pour obtenir les places et les distinctions, le meilleur titre n'était pas de les mériter. La fortune n'a pas voulu que la science fut à la portée de tous, et ce n'est pas en cela qu'elle est aveugle. Il y a beaucoup de circonstances où nous avons plus besoin de bras vigoureux que de têtes savantes, et malheureu-

sement ces deux organes ne se fortifient guère qu'aux dépens les uns des autres. Félicitez-vous donc d'être dans une position qui vous permet de vous adonner à l'étude; et si ces considérations peut-être hors de la portée de l'âge de quelques-uns d'entre vous, ne leur suffisent pas, je m'adresserai au sentiment, qui au printemps de la vie, remplace si heureusement pour vous, la raison, et je serai sûr d'être entendu. Livrez-vous donc à l'étude pour la patrie, car, que feriez-vous de grand, si vous oubliez que vous en avez une; pour vos parens, pour vos mères dont le cœur, comme on l'a très-bien observé, fait tous les frais d'une pareille fête; pour vos instituteurs qui se félicitent encore plus que vous ne vous réjouissez de vos succès.

Et vous! les plus jeunes des élèves, vous qui avez été confiés à mes soins, ne me sachez pas mauvais gré de ce qu'avec de bien faibles lumières j'ai osé remplir la fonction peu aisée de Professeur; si je me suis déterminé à m'en charger, c'est que j'ai pensé que celui qui devait diriger vos premiers pas dans la carrière des sciences, avait moins

besoin d'une grande instruction que d'une grande patience : aussi n'ai-je rien négligé pour vous épargner le dégoût inséparable d'une trop longue application. J'avais d'ailleurs un secret pour obtenir de vous tout ce que je pouvais désirer pour faire fructifier mes soins, et ce secret était de vous aimer, de vous inviter à l'étude par la douceur, de vous y exciter par l'émulation. Il faut, disait Montaigne dans son langage énergique et naïf, *insucrer les viandes salubres à l'enfant.*

On va vous lire la liste des élèves qui ont remporté des prix : que cela ne décourage point les autres : s'ils rougissent, tant mieux, c'est un bon signe ; quelques encouragemens suffiront pour les porter à plus d'application. L'amour-propre est un champ fertile, il n'est pas besoin de beaucoup y semer pour y recueillir beaucoup.

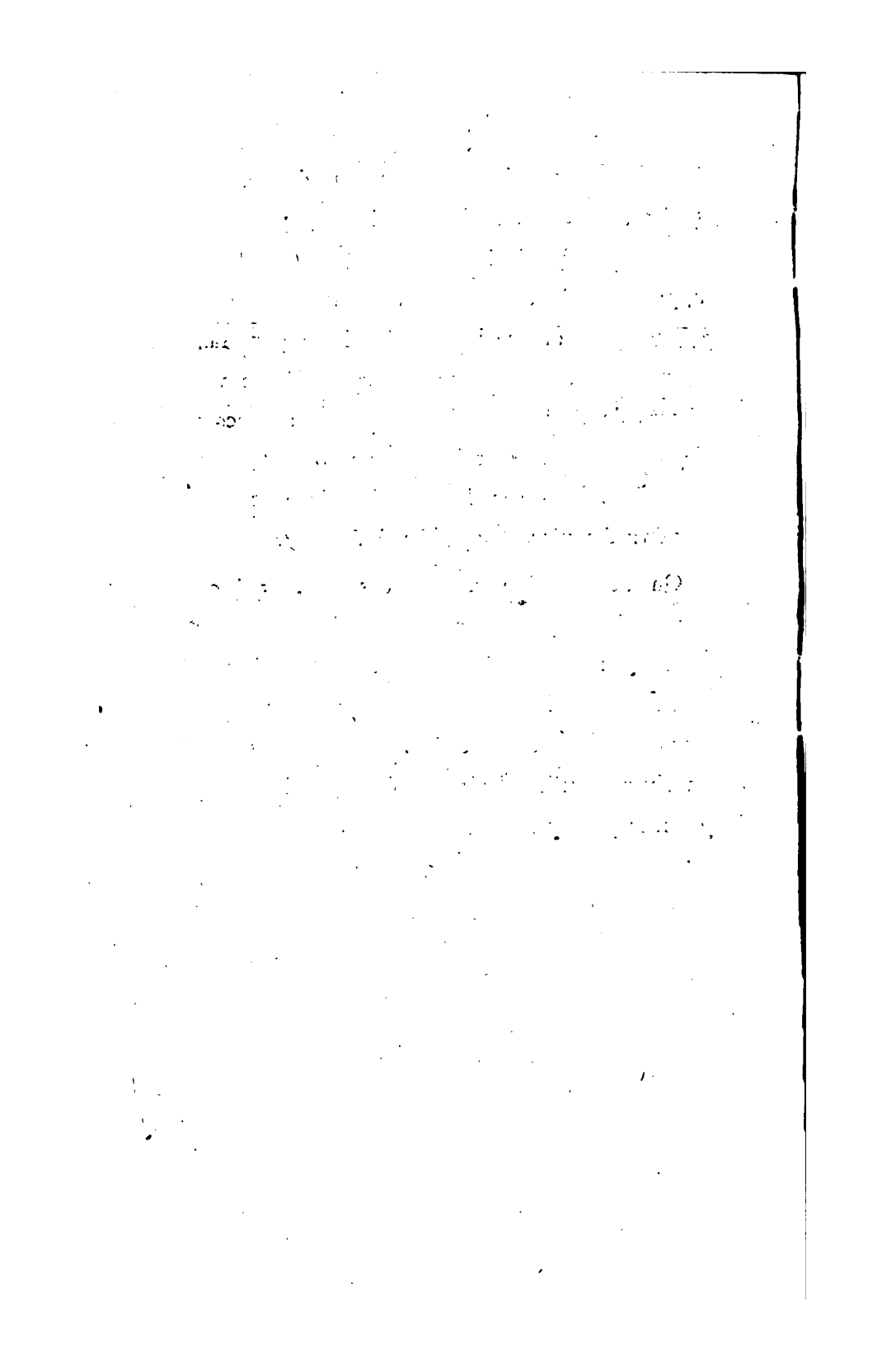

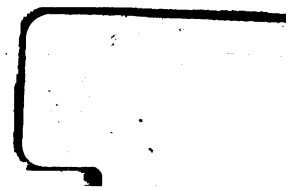

Educ 1018.8
Discours prononce le premier Vend
Widener Library
006430148
3 2044 079 835 401